

Interpellation relative à l'aide au remplissage de la déclaration fiscale portée par Luc Frémal

Chers collègues,

Je souhaite attirer l'attention sur un service qui joue un rôle crucial dans la lutte contre l'exclusion sociale et dans l'accompagnement de nos citoyens face à des démarches administratives de plus en plus complexes : **l'aide au remplissage de la déclaration fiscale organisée par la commune.**

Chaque année, de nombreux habitants – en particulier des personnes âgées, peu scolarisées, ou en situation de précarité – rencontrent des difficultés à remplir correctement leur déclaration fiscale. L'offre communale d'accompagnement avec des permanences physique représente donc une ressource précieuse dans un environnement de proximité et de confiance.

À ce sujet, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1. **Bilan 2025** : Combien de citoyens ont bénéficié de l'aide au remplissage de la déclaration fiscale lors des jours de permanence ?
2. **Accessibilité** : Quels sont les critères d'accès à ce service (revenu, âge, résidence dans la commune, etc.) ? Des efforts ont-ils été faits pour toucher les publics les plus vulnérables ?
3. **Communication** : Quelles actions ont été menées pour faire connaître ce service auprès de la population ? Une campagne d'information spécifique a-t-elle été organisée (affiches, site internet, réseaux sociaux, relais via les associations locales...)
4. **Perspectives** : Le Collège envisage-t-il de maintenir, renforcer ou élargir ce service dans les années à venir ?

En tant qu'élus de la majorité, je salue les initiatives déjà mises en place et je suis convaincu que nous pouvons aller encore plus loin pour garantir un **accès équitable aux droits administratifs et fiscaux** pour toutes et tous.